



'Lux Fashion Store' à ARLON au Palais

Dimanche 22 septembre 2024

Lettre aux créateurs

Arlon, le 12 juin 2024

Cette année, c'est la dixième édition de la Lux Fashion Week !

**Madame, Monsieur,
Chers créateurs,**

Nous sommes heureux de vous annoncer que le grand rendez-vous de la mode d'Arlon orchestré par la Ville d'Arlon aura lieu les 20 et 22 septembre. La **LUX FASHION WEEK** débutera avec le somptueux défilé des stylistes le vendredi 20 septembre au Hall Polyvalent. Cette année, la **LUX FASHION STORE** organisée par l'ASBL Arlon Centre-Ville se déroulera sur une seule journée, le dimanche 22 septembre, au Palais de 10H à 17H, en présence des stylistes du défilé et aux côtés de nombreux créateurs et artisans de mode de notre province.

La **LUX FASHION STORE** est un événement qui met en lumière les talents de la mode de notre belle province du Luxembourg et de la grande région d'Arlon. Ce rendez-vous vous permet de dévoiler vos réalisations, de vendre et d'étoffer votre carnet d'adresse.

Afin d'enrichir cette LUX FASHION STORE, nous recherchons des créateurs de mode offrant à la fois qualité et originalité : vestes, manteaux, robes, foulards, chapeaux, vêtements enfants, bijoux, maroquineries, sacs, accessoires fantaisies et tenues personnalisées. Tout ce qui touche à la mode ; ce rendez-vous est pour vous !

Comment participer ? Vous trouverez une charte reprenant toutes les informations relatives à l'événement ainsi qu'un dossier de candidature à nous retourner dûment complété pour **le lundi 19 août 2024 au plus tard. Le nombre de places étant limité, ne tardez pas à poser votre candidature.** Nous serons attentifs à la qualité, l'authenticité et l'originalité des articles proposés, pour la sélection des candidats.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et vous demandons d'ores et déjà de lire attentivement l'entièreté de ce dossier.

Au plaisir de vous accueillir dans le cadre de ce beau projet.

Recevez, Madame, Monsieur, chers créateurs, l'expression de nos salutations les meilleures.

L'équipe de l'asbl Arlon Centre-Ville
Pour le Comité organisateur
063/24.56.85 063/24.56.91

'Lux Fashion Store' à ARLON au Palais

Dimanche 22 septembre 2024

Convention et règlement

INSCRIPTION A LA LUX FASHION STORE

Article 1

La **LUX FASHION STORE** est une boutique éphémère accessible à toute personne **professionnelle ou non** habitant la province du Luxembourg ou la grande région d'Arlon, créatrice de mode : vestes, robes, foulards, chapeaux, vêtements enfants, bijoux, maroquineries, accessoires fantaisies, tenues personnalisées, ...

Un dossier de candidature complet accompagné d'un dossier comprenant au minimum 4 photos numérisées, est à nous retourner au plus tard pour **lundi 19 août 2024**, par courrier ou mail à l'adresse suivante :

ASBL Arlon Centre-Ville
Rue Paul Reuter, 8
6700 Arlon
gcv@arlon.be

→ Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site www.arloncentreville.be

Article 2

La participation est gratuite. En contrepartie, pour cette dixième édition, nous vous demandons une contribution d'une valeur de +/- 50€, avec une de vos créations. Elles seront remises le jour même sous forme d'un concours aux visiteurs.

Une photo de votre réalisation devra nous être envoyée au plus tard pour le 9 septembre.

Article 3

Le nombre de places étant limité, ne tardez pas à poser votre candidature. Nous serons attentifs à la qualité, l'authenticité et l'originalité des articles proposés pour la sélection des créateurs.

HORAIRE ET ACCESSIBILITE DES LIEUX

La **LUX FASHION STORE** se tiendra le dimanche 22 septembre 2024, au Palais, place Léopold à Arlon et ouvrira ses portes au public :

- LE DIMANCHE De 10h00 à 17h00

Article 4

Afin d'assurer la qualité de cette boutique éphémère et par respect pour les organisateurs et autres créateurs, chaque participant s'engage à **être présent et à respecter les horaires annoncés**.

Article 5

Le dimanche chaque exposant pourra prendre possession de son emplacement pour aménager son stand à **partir de 8h30**

Article 6

Chaque exposant devra impérativement être installé au **plus tard vingt minutes avant** l'ouverture du Palais.

Article 7

Chaque exposant s'engage le dimanche soir à ne démonter son stand **qu'à partir de 17h00**. Merci de ne rien laisser sur le stand et reprendre vos déchets.

Article 8

Sur demande il vous sera loisible de venir installer votre stand préalablement le vendredi 20 septembre entre 8h30 et 17H. Si nécessaire vous pourrez décharger vos marchandises lourdes et volumineuses, en stationnant **momentanément et gratuitement** à proximité du Palais, moyennant le ticket permettant une **heure de stationnement gratuite disponible directement à l'horodateur**.

AMENAGEMENT DES LIEUX



Article 9

Chaque exposant aura la responsabilité d'aménager et de décorer son espace, préalablement défini par nos soins, selon son inspiration et sa créativité. Il se verra donc attribuer un espace d'exposition complété si nécessaire d'une table de 220x80cm. A vous de prévoir penderie à vêtements, miroirs, petits présentoirs, tapis, déco, support de fond, nappes, ... Ce sont souvent ces petites choses qui font la différence !

N'oubliez pas de nous transmettre votre **adresse mail**, afin de pouvoir vous communiquer les informations de dernières minutes. Pour toute question supplémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec l'une des personnes renseignées ci-dessous.

Au plaisir de vous accueillir bientôt dans le cadre de ce beau projet.

Pour le Comité organisateur

Arlon Centre-Ville asbl :

Christine BOSSELER ☎ 063/ 24.56.91 & Valérie DION ☎ : 063/ 24.56.85